

PROGRAMME DE FORMATION

S'INITIER À LA PREVENTION DES RPS

Habilitation CARSAT INRS

Objectifs opérationnels	Être en capacité de : Comprendre les liens entre le travail, la santé et les RPS dans son Entreprise, Connaître les enjeux de la prévention des RPS, Savoir repérer les signes d'alerte, Différencier les actions de prévention primaire des autres catégories de prévention.
Public	Dirigeant - QSE - RH - Management - Membres CHSCT - Tout salarié de l'Entreprise.
Méthodes pédagogiques	L'acquisition des compétences sous-tend des mises en situation professionnelle (réelles ou reconstituées) avec retours d'expériences. Apports théoriques et méthodologiques, analyses de situations concrètes. Afin de garantir le bon déroulement de la formation, les règles de confidentialité des échanges comme du respect de chaque participant sont rappelées (temps de parole...).
Contenus	La définition des RPS, Les causes et conséquences des RPS, Les repères essentiels du cadre légal des RPS, Les liens travail / santé / RPS, La prévention primaire des RPS et autres approches.
Pré requis	Il est utile mais non obligatoire que les participants aient validé le module CARSAT INRS: « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou « Obtenir des compétences de base en prévention ». Participation basée sur le volontariat.
Validation des acquis	Cette formation donne lieu à une certification INRS sous réserve de la validation des acquis. À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation.
Organisation Contact Inscription	<u>Lieu</u> : Fournes en Weppes (15 mn de Lille et Lens) deux sessions programmées en interentreprises En INTRA: A définir avec l'entreprise <u>Durée</u> : 2 Jours - 14 heures <u>Contact</u> : Nathalie GONEZ - Tel : 09 80 97 38 97 Inscrivez-vous en ligne sur notre site, onglet «formulaire d'inscription »